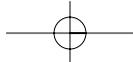




ADOLESCENTS : EXEMPLES D'ACCÈS À L'AUTONOMIE



« Les jeunes sont une source de créativité, d'énergie et d'initiative, de dynamisme et de renouveau social. Ils apprennent rapidement et s'adaptent facilement. S'ils ont la possibilité d'aller à l'école et de trouver du travail, ils peuvent apporter une contribution majeure au développement économique et au progrès social. Lorsque nous ne parvenons pas à leur offrir ces possibilités, nous nous faisons au mieux les complices d'un gaspillage impardonnable de potentiel humain. Au pire, nous ne faisons qu'aggraver toutes les indignités des jeunes sans espoir : démoralisation et vie socialement improductive et potentiellement destructrice – des individus eux-mêmes, de leur communauté, voire d'une démocratie fragile. »

« Nous les peuples » : Le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, 2000

UNE INITIATIVE SANS PRÉCÉDENT

L'initiative « Faciliter l'exercice du droit des adolescentes au développement et à la participation » est un projet pilote novateur exécuté à l'échelle mondiale et financé par la Fondation pour les Nations Unies (FNU). Dans le droit fil de la réforme du Secrétaire général, la FNU appuie les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, lui fournit des ressources et prête son concours en vue de la concrétisation d'un certain nombre d'activités de développement.

À l'occasion de cette initiative, la FNU a fait appel à divers partenaires en leur demandant de contribuer à la réalisation des droits des adolescentes et adolescents. Ces partenaires sont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Population Council, le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, l'International Center for Research on Women et Family Care International fournissent un apport complémentaire en faisant profiter les autres partenaires de l'expérience qu'ils ont acquise en établissant le dialogue avec les adolescents.

Le projet, dont c'est la troisième année d'existence, est exécuté dans les 12 pays et territoires suivants : Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Fédération de Russie, Jordanie, Malawi, Mali, Mauritanie, Mongolie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et le Territoire palestinien occupé. Les activités varient d'un pays à l'autre, en fonction des besoins locaux. Beaucoup de pays ont élargi la portée du programme aux adolescents de sexe masculin.

Ce rapport commun reflète les activités menées par diverses institutions dans un domaine d'intérêt commun. Chacune des institutions met en œuvre les interventions décrites dans ce document conformément aux principes et politiques de son propre mandat.

LES ADOLESCENTS : RESSOURCES D'AUJOURD'HUI, CAPITAL DE DEMAIN

Plus d'un milliard de filles et de garçons du monde ont entre dix et vingt ans. Environ 85 pour cent de ces jeunes vivent dans les pays en développement¹. Les jeunes doivent surmonter de redoutables obstacles pour apprendre, nouer des liens avec autrui, modeler leur identité et acquérir les aptitudes sociales et pratiques dont ils ont besoin pour devenir des adultes actifs et productifs. Les adultes, les parents, les décideurs et la communauté internationale sont moralement et juridiquement tenus de garantir les droits des adolescents et de les aider à se développer dans un environnement porteur et sécurisant.

L'adolescence peut être une période dangereuse, surtout pour les jeunes aux prises avec la pauvreté et, en particulier, pour les filles. Cette période de la vie voit souvent « le monde s'agrandir pour les garçons et se rétrécir pour les filles. Les garçons se voient reconnaître de nouveaux privilèges réservés aux hommes; les filles endurent de nouvelles restrictions réservées aux femmes. Les garçons acquièrent autonomie, mobilité, moyens d'agir et pouvoir; les filles sont systématiquement privées de ces avantages. »²

On constate souvent une nette diminution du nombre de filles inscrites à l'école au moment où elles parviennent à l'adolescence : leur aide est requise à la maison et les frais scolaires sont trop élevés. Les parents restreignent souvent leurs mouvements par souci de préserver leur honneur et de garantir leur sécurité.

Pendant l'adolescence, l'absence de pouvoir et de statut des filles s'étend dans le domaine sexuel. Beaucoup de jeunes femmes ne sont pas en mesure d'obtenir de leur partenaire la pratique d'une sexualité sans risque ni de faire prévaloir leur droit de refuser des rapports sexuels non désirés.

Les filles peuvent n'avoir aucun moyen de choisir la personne qu'elles épousent ni la date du mariage, ni même celui de décider de se marier ou non. Dans certains pays en développement, quelque 40 pour cent des filles sont déjà mariées à l'âge de 18 ans, et cela s'est souvent passé sans leur consentement; souvent, elles épousent des hommes beaucoup plus âgés qu'elles. Les familles pauvres peuvent être favorables au mariage précoce de leurs filles parce qu'elles les considèrent comme un fardeau économique plutôt qu'un capital potentiel. Pour certains parents, le mariage de leur fille est un moyen de l'empêcher d'avoir des rapports sexuels avant le mariage et de garantir leur sécurité présente et future.

Dans certains pays, les adolescentes courent jusqu'à six fois plus de risques que les adolescents de contracter une infection au VIH. Les grossesses précoces et non désirées sont fréquentes. Quelque 70 000 adolescentes meurent chaque année de causes liées à la grossesse et à l'accouchement. Les jeunes femmes de moins de 18 ans risquent deux fois plus de mourir pendant l'accouchement que celles de plus de 20 ans. Un grand nombre d'entre elles sont rendues invalides à long terme par des complications intervenues pendant la grossesse et l'accouchement et/ou la mauvaise qualité des services sanitaires mis à leur disposition.

Des millions d'adolescentes, tant mariées que célibataires, connaissent la violence familiale, le viol, les agressions et l'exploitation sexuelle liées à la dot, la mutilation génitale et la prostitution forcée. On estime, par exemple, que 4 millions de femmes et de filles dans le monde sont mariées, réduites en esclavage ou forcées de se prostituer après avoir été vendues. La moitié des victimes d'abus sexuels ont moins de 15 ans.

¹ Selon la définition de l'Organisation mondiale de la Santé, un adolescent est une personne âgée de 10 à 19 ans. Le terme « jeunes » ('young people') désigne le plus souvent les personnes âgées de 10 à 24 ans. Selon les pays, la « jeunesse » ('youth') regroupe les personnes âgées de 15 à 24 ans. Aux fins de la présente publication, les termes « adolescents » et « jeunes » renvoient indifféremment aux personnes âgées de 10 à 19 ans.

² B.S. Mensch, J. Bruce et M.E. Greene, *The Uncharted Passage: Girls' Adolescence In The Developing World*, Population Council, New York, 1998.

Tous les jeunes ont le droit :

- de bénéficier de politiques et de programmes favorisant leur survie et leur épanouissement personnel, notamment dans les domaines suivants : soins de santé, éducation, compétences pratiques essentielles et aptitude à l'autosuffisance, et formation professionnelle
- d'avoir accès au niveau le plus élevé de santé physique et mentale
- d'être protégés contre la violence, la discrimination et l'exploitation
- d'être associés à la prise des décisions les concernant et d'exprimer librement leurs points de vue.

Ces droits ont été énoncés dans les documents suivants :

- la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989
- la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979
- le Programme d'action adopté à l'issue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994 et le document de conclusion clé de la CIPD+5 en 1999
- la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, adoptés à l'issue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995, et la Déclaration politique et le document final publiés à l'issue de Beijing+5 en 2000.

Le respect de ces droits permettra à tous les adolescents, garçons ou filles, de grandir et de donner la pleine mesure de leurs capacités. Il est possible de mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe qui crée des distorsions dans les sociétés en y enracinant les inégalités et la pauvreté : il faut pour cela rendre les filles libres de participer activement et sur un pied d'égalité au développement.

CADRE D'INTERVENTION

Les Objectifs de développement pour le Millénaire issus du Sommet du millénaire de l'Organisation des Nations Unies constituent un cadre d'action collective pour les organismes des Nations Unies. Ces Objectifs font une place essentielle à un certain nombre de problèmes auxquels les adolescents

doivent faire face : achèvement des études primaires, élimination de l'inégalité entre les sexes au niveau de l'instruction primaire et secondaire, coup d'arrêt à la propagation du VIH/SIDA, réduction du taux de mortalité maternelle et application de stratégies offrant aux jeunes des emplois dignes de ce nom et productifs.

L'initiative appelée « Faciliter l'exercice des droits des adolescentes au développement et à la participation » place l'« adolescence » au premier rang des objectifs de développement des trois organismes d'exécution des Nations Unies. Elle institutionnalise la participation des adolescentes et intègre les droits de ces dernières et les questions les intéressant. Les meilleures pratiques et les leçons à retenir sont incorporées au cadre général d'orientation. Les indicateurs d'évaluation élaborés ne sont plus limités à la santé et à l'éducation. L'initiative serre de plus près la réalité de la vie des filles et permet de formuler des stratégies plus claires aux niveaux national et régional. Elle permet également de créer des environnements protecteurs pour la santé et le développement des adolescents ou de renforcer ceux qui existent déjà.

Au niveau des pays, les Objectifs de développement pour le Millénaire sont complétés par d'autres cadres de développement tels que les stratégies de lutte contre la pauvreté, les approches sectorielles et les réformes du secteur de la santé. Dans le cas du système des Nations Unies, les principaux instruments sont les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'enjeu consiste à s'assurer que les préoccupations des adolescents sont bien incorporées dans ces cadres d'analyse, condition indispensable à la pleine réalisation des Objectifs.

Au niveau national, cette initiative a aidé les adolescents à faire entendre leur voix. Cela dit, le succès du projet ne pourra être pérennisé que si les adolescents peuvent continuer de s'exprimer et d'exercer une influence sur des objectifs de développement plus vastes.

On décrit ci-après un certain nombre d'expériences mettant en évidence les résultats obtenus jusqu'à présent dans le cadre du projet.

BANGLADESH

ATTEINDRE LES ADOLESCENTES DES RÉGIONS RURALES

Au Bangladesh, près de la moitié des adolescentes sont déjà mariées lors de leur quinzième anniversaire et plus de la moitié des adolescentes mariées sont déjà mères lorsqu'elles parviennent à l'âge de 19 ans. Les enquêtes montrent que le mariage précoce, le manque de connaissances sur la santé en matière de reproduction et l'analphabétisme sont des problèmes auxquels sont couramment confrontés les adolescents.

L'UNICEF et le UNFPA, dans le cadre de l'initiative « Faciliter l'exercice du droit des adolescentes au développement et à la participation » sont intervenus ensemble dans le souci de trouver une solution au problème.

Un bilan intitulé « Situation des adolescentes au Bangladesh » a fourni des informations essentielles sur les dimensions familiale, communautaire, sociale et économique de la vie des filles, et un bilan analogue sur les adolescents de sexe masculin a également été réalisé.

L'UNICEF s'emploie à encourager les adolescentes à retarder le mariage précoce et à renforcer les moyens dont disposent les filles pour participer à la prise des décisions sociales et économiques les concernant. Le UNFPA se fixe pour mission d'informer les adolescentes mariées sur leurs droits et de sensibiliser les parents, les responsables locaux et les prestataires de soins de santé aux besoins des adolescents en matière de reproduction. Les deux organismes exercent leurs activités dans les mêmes régions géographiques du Bangladesh rural et mettent en œuvre des approches complémentaires.

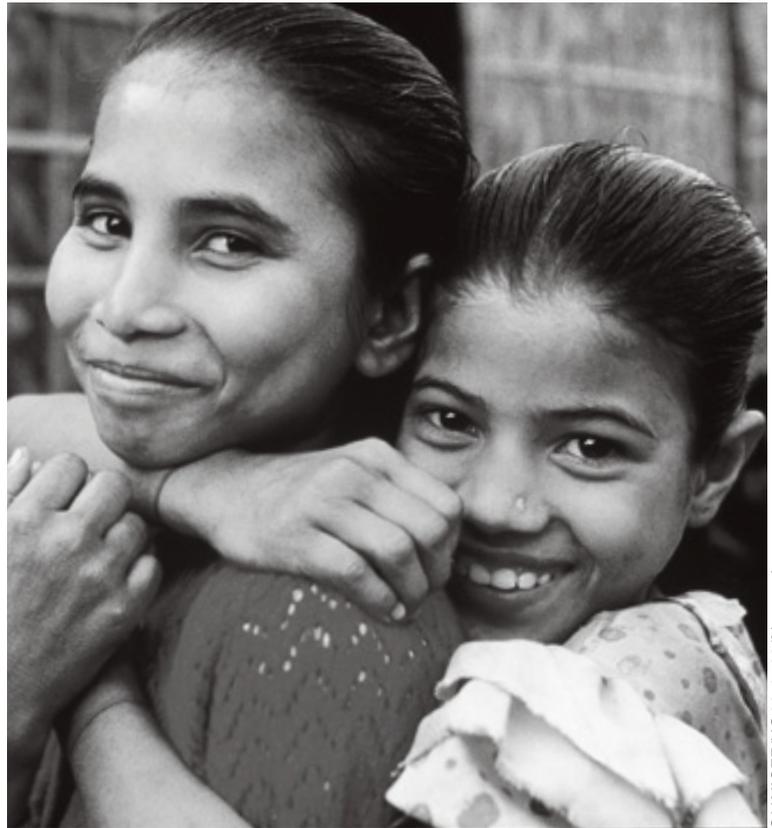
L'intervention pilote de l'UNICEF Kishori Abhijan représente une activité innovante pour renforcer les moyens d'action des adolescents. Elle encourage les adolescents à prendre des initiatives et à servir de modèle aux autres, et favorise l'égalité entre les sexes et l'éducation par les pairs. Bénéficiant de l'appui de l'UNICEF depuis 2001, ce projet est exécuté en collaboration avec le Gouvernement du Bangladesh et des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires, parmi lesquelles le BRAC, le Centre for Mass Education in Science (CMES) et le Population Council. L'UNICEF aide le gouvernement, les familles et les communautés locales à fournir aux adolescents la possibilité d'avoir accès à une meilleure éducation, des informations sur leur santé et leur bien-être et la possibilité d'acquérir des compétences pratiques essentielles et les aptitudes qui leur permettront de gagner leur vie.

Dans le cadre de ce projet, les filles sont des partenaires actives et participent à des programmes non classiques d'acquisition de compétences dans des domaines qui, tels que le journalisme et la photographie, leur donnent de l'assurance et une certaine visibilité dans la communauté locale.

L'éducation fondée sur l'acquisition de compétences pratiques essentielles met en œuvre des approches participatives non seulement pour diffuser une information sur les questions sanitaires, sociales, professionnelles et autres, mais aussi pour inculquer un mode de réflexion critique et les aptitudes à la négociation et à la prise de décision. La formation en question a créé des rôles nouveaux pour les filles au sein de leur collectivité. « Mes parents ont organisé le mariage de mon frère et d'une fille de 15 ans, mais je les ai convaincus que ce n'était pas une bonne chose et ils ont annulé le mariage », a dit une adolescente.

L'UNICEF et le FNUAP travaillent avec le gouvernement du Bangladesh et des partenaires à l'échelon local pour encourager les adolescents à prendre des responsabilités et favoriser l'égalité des sexes.

Une autre responsable adolescente raconte : « Mon oncle reprochait à ma tante d'avoir mis au monde une fille et il a décidé de se remarier. J'ai expliqué à ma tante que le sexe des enfants est déterminé non par la mère, mais par le père. Quand elle a à son tour expliqué cela à mon oncle, il s'est mis en colère, mais quand on lui a mis mon livre sous les yeux, il a accepté ce qu'il disait et a décidé de ne pas se remarier. »



© UNICEF/HQ93-2123/Noorani

« SI J'AVAIS EU CES INFORMATIONS, J'AURAIS REULÉ D'AU MOINS DEUX ANS LA DATE DE MON MARIAGE ET J'AURAIS PU CONTINUER MES ÉTUDES. MAINTENANT, JE SUIS SÛRE QUE LA MÊME CHOSE N'ARRIVERA PAS À MA SŒUR. »

Rashida, une adolescente mariée

En général, la mobilité des adolescentes est très réduite, ce qui n'a pas empêché quatre d'entre elles de se rendre à Rawalpindi (Pakistan) pour participer à un Colloque sur les filles d'Asie du Sud. De retour dans leur pays, Nasrin Akhter, membre du CMES Chapainawabganj, a déclaré que « cinq journalistes sont venus chez moi me demander ce que j'avais fait là-bas et ce que j'y avais vu. Surtout, quand j'ai dit à mes parents ...les choses que j'avais vues et comment on s'était occupé de nous, ma mère a dit : « Aujourd'hui, il n'y a pas de différence entre mon fils et ma fille. »

Une jeune participante à un stage de formation de journaliste de 15 jours a déclaré : « Cela ne plaisait pas beaucoup à mon père de me voir faire un long voyage pour participer à ce stage. Nous sommes donc allés voir le directeur du BRAC, qui a garanti à mon père que je serais traitée là-bas comme sa pro-

pre fille. Mon père a alors donné son accord. Je suis allée suivre ce stage et je n'ai eu aucun problème. Depuis, j'ai été autorisée à participer à d'autres stages. »

Le UNFPA, en qualité de membre du Groupe de travail sur la santé des adolescentes en matière de reproduction, coopère étroitement avec le gouvernement et les organismes de développement, les responsables politiques et les représentants des ONG dans le souci de sensibiliser davantage les adolescentes à la question de leurs droits concernant la santé en matière de reproduction par le biais de services de santé répondant aux besoins des adolescents.

Les enquêtes initiales à la réalisation desquelles le UNFPA a contribué ont servi à élaborer des méthodes novatrices pour satisfaire aux besoins sanitaires des adolescentes mariées. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation des adolescents, des brochures faciles à lire sur le mariage et la santé familiale, le VIH/SIDA et les relations ont été publiées et diffusées auprès des adolescents par l'intermédiaire des réseaux de clubs de jeunes.

Pendant la phase de pré-test des brochures, Rashida, une adolescente mariée, a déclaré : « Si j'avais eu ces informations, j'aurais reculé d'au moins deux ans la date de mon mariage et j'aurais pu continuer mes études. Maintenant, je suis sûre que cela n'arrivera pas à ma sœur. »

Près de 300 jeunes suivent une formation multimédias – vidéo, production de programmes télévisés, radio, photo, presse écrite, réalisation de pages Internet – au centre Multimédias de Cotonou (Bénin).



©UNFPA-03/Hinrichsen

BÉNIN CRÉER UNE CULTURE DE RESPECT MUTUEL

Au Bénin, les adolescents représentent 31 pour cent de la population. Ils sont confrontés à des difficultés redoutables, à l'instar des enfants de leur groupe d'âges vivant dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Les filles sont les plus vulnérables. Elles sont pauvres et peu instruites; 34 pour cent seulement d'entre elles vont à l'école entre les âges de 6 et 11 ans. À l'âge de 19 ans, beaucoup de filles sont mariées et mères. La mortalité maternelle est très élevée : 498 pour 100 000 naissances. Entre 40 et 50 pour cent des filles doivent endurer une forme de mutilation génitale/excision.

L'UNICEF et le UNFPA, le gouvernement et les ONG locales coopèrent depuis 2001 à l'exécution d'un projet intitulé « Services sanitaires et sociaux en faveur des adolescentes au Bénin – Renforcer les moyens d'action des adolescentes et améliorer leurs droits en matière de reproduction ».

L'objectif global consiste à atteindre 200 000 adolescentes, mariées ou célibataires, avant la fin de 2004 par le truchement des Centres de jeunesse et de loisirs qui fournissent des informations sanitaires et

de bons services de santé en matière de reproduction, des moyens d'éducation non scolaire, y compris des programmes d'alphabétisation, et des possibilités d'expression culturelle et artistique.

Le UNFPA a lancé, en collaboration avec le gouvernement, un programme pilote national pour s'attaquer aux problèmes sanitaires des jeunes en utilisant les centres de jeunes; il est fait appel à des prestataires de soins infirmiers pour fournir aux filles et aux garçons des informations dans le domaine de la santé en matière de reproduction et de sexualité, et des jeunes ont reçu une formation pour assurer un service communautaire d'entraide entre enfants du même âge en matière d'éducation.

De son côté, l'UNICEF a exploité l'expérience accumulée depuis 1994 en lançant un projet national et communautaire pour améliorer les droits des enfants, l'éducation des filles et la qualité de la vie des femmes par le biais de programmes d'éducation et de la formation professionnelle.

L'OBJECTIF GLOBAL CONSISTE À ATTEINDRE 200 000 ADOLESCENTES, MARIÉES OU CÉLIBATAIRES, AVANT LA FIN DE 2004.

Ce projet cible en particulier les filles vivant dans les zones urbaines et rurales grâce aux activités suivantes :

- une étude socio-anthropologique sur la santé des adolescentes en matière de reproduction
- l'organisation tous les deux mois, pour 50 à 100 filles par région, de débats sur la santé, les modes de vie, la prévention des infections sexuellement transmissibles et le comportement responsable
- des séances d'échange auxquelles participent trois ou quatre couples pour débattre du mariage, de la responsabilité des parents et des valeurs civiques. Les séances sont observées par 500 adolescentes
- des activités sportives et de loisir, parmi lesquelles le basket-ball et le théâtre, destinées à aider les jeunes à acquérir le goût de la compétition dans des conditions équitables et une attitude positive

- une formation d'apprentissage et d'acquisition de compétences productrices de revenus offerte à plus de 500 filles et femmes. Six entreprises à but non lucratif ont été créées pour offrir des emplois à des jeunes
- une campagne multimédias sur les questions intéressant les adolescents, y compris le VIH/SIDA et la santé en matière de reproduction. Cette campagne a touché jeunes, responsables locaux, enseignants et parents
- la création à Cotonou d'un centre multimédias, fournissant entre autres aux adolescents et aux jeunes un accès à la radio et à la télévision éducative, ainsi que d'un cybercafé
- la sensibilisation à la question de l'élaboration et de l'adoption d'une politique nationale de la jeunesse.

Le projet privilégie les filles, mais les garçons en profitent également. Des groupes de garçons et de filles se rencontrent dans les centres de jeunes, naguère réservés aux garçons, pour parler de leurs problèmes et mettre au point leurs propres solutions créatives, ce qui permet d'instaurer un climat de respect mutuel.

Les parents sont invités à s'investir dans le projet pour offrir aux jeunes un modèle auquel s'identifier. De leur côté, les responsables politiques et locaux participent régulièrement aux rencontres organisées sur la santé des adolescents en matière de reproduction et sur les droits fondamentaux des filles. Ces rencontres contribuent à démanteler la ségrégation sociale et à mettre à la disposition des filles des informations auxquelles elles n'avaient pas accès jusqu'à présent. Le gouvernement a montré l'intérêt qu'il portait aux adolescents en contribuant financièrement à la réalisation de ce projet. Le Ministère de la jeunesse a incorporé dans ses orientations générales certains des objectifs du projet qui concernent la santé en matière de reproduction et de sexualité.



©UNICEF/Jordan-2001

JORDANIE

LES EFFETS MULTIPLICATEURS DE LA FORMATION POUR ET PAR LES JEUNES

De jeunes éducatrices et animatrices encouragent les adolescents à adopter un mode de vie sain en Jordanie.

En Jordanie, le chômage est très fréquent chez les jeunes et la société impose encore des restrictions importantes aux filles. Celles-ci ont beaucoup moins de liberté que les garçons et leur accès aux lieux publics tels que les marchés, les centres de jeunes et les cybercafés, est bien plus limité. Il y a pénurie de programmes destinés à aider les adolescents à développer leur créativité, à acquérir des compétences pratiques et à adopter des modes de vie favorables à la santé.

Pour évaluer de façon plus précise la situation des adolescents, l'UNICEF a pris l'initiative d'une enquête réalisée à l'échelle du pays, laquelle a mis en évidence des différences au niveau de la conception qu'ont les jeunes et leurs parents de leur participation. L'enquête a également confirmé l'existence d'une discrimination fondée sur le sexe.

En sus de l'enquête, on a procédé à deux bilans institutionnels concernant des organisations qui s'occupent des problèmes des jeunes, parmi lesquelles les

centres de jeunes du Conseil supérieur de la jeunesse. Les résultats ont confirmé la nécessité d'une approche globale des questions intéressant les adolescents.

Le projet pilote de l'UNICEF, « Améliorer les perspectives d'avenir pour les adolescents en Jordanie, en particulier les filles », a été lancé en 2000 pour inciter les pouvoirs publics à améliorer la situation des adolescents, les encourager à participer et créer à leur intention des occasions de s'insérer dans la société jordanienne.

Le projet permet aux adolescents d'acquérir des compétences de base et contribue à renforcer les capacités des personnes qui, au sein du gouvernement et des ONG, s'occupent des jeunes. Comme l'a dit Arij Qadri, 17 ans, « quand je me suis impliqué dans le projet, j'ai commencé à imaginer des façons de m'améliorer et de faire progresser les jeunes de mon âge ainsi que ma famille ... J'espère exercer un jour des fonctions de direction dans le secteur de l'encadrement des jeunes et des enfants. »

Le Ministère de l'éducation mène une campagne active en faveur des compétences pratiques essentielles dans au moins 100 écoles, dont certaines implantées dans des camps de réfugiés. Ces écoles proposent une séance interactive de 10 heures mettant en présence des parents et des jeunes pour contribuer à une meilleure communication. Faisant appel à 100 jeunes animateurs œuvrant dans 64 centres de jeunes, le Conseil supérieur de la jeunesse se fait l'agent d'approches participatives et tenant compte des différences entre la situation des filles et celle des garçons. Le projet a contribué à la création du Parlement des enfants de Jordanie, qui s'est réuni en 2002 et à l'occasion duquel les principes démocratiques ont été présentés à plus de 1 200 adolescents.

Le projet du FNUAP intitulé « Promotion et amélioration de la santé et du bien-être des jeunes Jordaniens » a été lancé en 2001. Ses responsables ont réalisé une enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des jeunes afin de repérer les scénarios de comportement à risque et de toxicomanie et de répondre à leurs préoccupations. Les activités sont axées sur l'entraide entre enfants de même âge en matière d'éducation et les conseils relatifs à la santé en matière de reproduction. Les programmes exécutés par le FNUAP à la faveur de séminaires de sensibilisation, de forums et de campagnes de motivation et médiatiques, avec le concours des décideurs, des responsables locaux, des ONG et des professionnels des médias ont été couronnés de succès. Le Fonds se propose de faciliter l'accès à l'autonomie, d'ici à l'achèvement du projet, à au moins 35 000 adolescents.

« QUAND JE ME SUIS IMPLIQUÉE DANS LE PROJET, J'AI COMMENCÉ À IMAGINER DES FAÇONS DE M'AMÉLIORER ET DE FAIRE PROGRESSER LES JEUNES DE MON ÂGE AINSI QUE MA FAMILLE ... J'ESPÈRE EXERCER UN JOUR DES FONCTIONS DE DIRECTION DANS LE SECTEUR DE L'ENCADREMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS. »

Arij Qadri, 17 ans

Le Centre d'informations pour la jeunesse Princesse Basma a été le premier à offrir une formation participative en faveur des jeunes et un service d'entraide entre enfants de même âge en matière d'éducation en Jordanie. Le Centre coopère avec l'UNICEF et le UNFPA pour concevoir et développer une éducation fondée sur l'acquisition de compétences.

Le Centre a aidé l'UNICEF à mettre au point des modules de formation sur la prise d'initiatives, la communication, la gestion de projets par la jeunesse pour la jeunesse et le règlement de problèmes quotidiens. Les jeunes ont reçu une formation d'éducateurs et d'animateurs, et ils sont impliqués à toutes les étapes du projet, depuis son lancement jusqu'à son exécution. En conséquence,

- 129 adolescentes et 72 adolescents animateurs s'occupent de 2 172 écolières et de 1 590 écoliers
- le Conseil supérieur de la jeunesse forme 3 087 adolescents et 475 prestataires de services
- les ONG locales partenaires travaillent avec 900 adolescents et 325 prestataires de services
- le Ministère de l'éducation apporte une aide à 5 202 adolescents et 3 054 prestataires de services
- 530 autres instructeurs ont formé 8 964 adolescents, 394 jeunes animateurs et 6 156 prestataires de services.

Le Centre coopère avec le UNFPA pour élaborer des modules de stratégies participatives et sexospécifiques en matière de santé génésique. Le FNUAP et le Centre axent leur efforts sur l'amélioration de la santé des adolescents en matière de reproduction, la lutte contre la discrimination à l'encontre des adolescentes et le renforcement de la communication entre les parents et leurs enfants sur les questions relatives à la santé.

MALAWI

DES CENTRES POUR LA JEUNESSE ACCEUillent 200 ADOLESCENTS PAR JOUR

Une analyse de la situation des adolescentes au Malawi a montré que la plupart des filles souffrent de problèmes de santé pour lesquels existe un traitement, et qu'elles manquent de formation professionnelle. Par ailleurs, on relève parmi elles une forte incidence d'infections sexuellement transmissibles, surtout le VIH/SIDA. Au Malawi, leur éducation n'est pas une priorité et le mariage est considéré comme leur vocation ultime. L'avis des adolescentes sur ces questions ne compte pas.

Dans le cadre du projet « Faciliter l'exercice des droits des adolescentes au développement et à la participation », une importante initiative a été lancée en 2001 par l'UNICEF, le UNFPA et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) en collaboration avec le Département de la jeunesse, les conseils nationaux de la jeunesse, des ministères et des associations de jeunes locales et nationales.

Les partenaires œuvrent de concert avec les enseignants, les parents, les responsables locaux et

les animateurs d'associations de jeunes, les éducateurs pour les pairs et les dirigeants nationaux en vue d'atteindre les filles âgées de 11 à 20 ans mariées ou non et scolarisées ou non. À la fin de 2004, le contact aura été établi avec au moins 95 pour cent des filles du Malawi.

Le projet s'est fixé les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer la qualité de l'éducation
- garantir l'égalité des chances en matière de formation professionnelle
- diminuer le nombre des grossesses d'adolescentes et des infections sexuellement transmissibles, en particulier le VIH/SIDA, chez les adolescentes
- renforcer les services de santé en matière de reproduction offerts aux filles
- permettre aux filles de parvenir à une plus grande indépendance économique en leur offrant la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'autosuffisance
- obtenir une plus large participation des filles.

Plus de 200 adolescentes ont reçu une formation professionnelle dans des domaines tels que l'utilisation de logiciels, le journalisme, la musique, la confection de vêtements sur mesure, le tricotage et le théâtre. Cela représente un changement d'orientation spectaculaire pour les filles, traditionnellement confinées à des travaux domestiques telles que la broderie et la cuisine.

Les groupes de théâtre et de musique se sont révélés particulièrement efficaces dans la diffusion d'informations sur le VIH/SIDA, les droits des enfants, et l'éducation et la participation des filles. À l'occasion de séances périodiques, près de 300 adolescents parlent des droits relatifs à la santé en matière de sexualité et de reproduction, ainsi que du droit à la participation. Le groupe qui s'intéresse au journalisme produit une revue trimestrielle publiant des articles émanant de leur communauté et qui portent sur la prévention et le traitement du VIH/SIDA.

Dix clubs réservés aux filles, comptant chacun entre 30 et 100 adolescentes, ont été créés. Les ONG locales s'occupant de la jeunesse contribuent à former les filles à la lutte contre le VIH/SIDA et leur enseignent des techniques de gestion financière et d'encadrement. Les activités font notamment une place à l'éducation par les pairs, au théâtre, au sport et aux festivals de mobilisation contre le SIDA. Ces clubs sont également en contact avec les écoles, la communauté locale et d'autres groupes de jeunes.



L'UNICEF, le FNUAP et l'ONUSIDA aident le Département de la jeunesse du Malawi et des partenaires locaux à améliorer l'éducation des adolescents en matière de santé, à offrir des cours de formation professionnelle et à favoriser la participation des filles.

©UNICEF/HO93-1220/Andrew

Chisomo Mbango, une adolescente du club de filles Youth on the Move de Lilongwe, assure : « J'ai pris de l'assurance depuis que j'ai adhéré au club. Avec la formation que nous recevons, nous pouvons maintenant parler librement de questions telles que le VIH/SIDA avec nos amis, les responsables locaux, et même nos parents. »

Plus de 700 filles ont reçu une formation dans les domaines suivants : croissance et développement de l'adolescent, valeurs, estime de soi, exercice des responsabilités parentales, aptitude à l'encadrement, santé en matière de sexualité et de reproduction, et gestion des problèmes quotidiens. Par ailleurs, un atelier sur la sensibilisation à la différence de situation entre garçons et filles, l'égalité des droits et l'aptitude à l'encadrement a été organisé à l'intention de 50 garçons et de 25 filles.

Quelque 1 300 adolescentes non scolarisées ont appris à lire et à écrire. Le nombre de filles sachant lire couramment a augmenté et beaucoup peuvent à présent écrire des lettres simples et résoudre des problèmes mathématiques de base. Dans sa lettre à l'UNICEF, Agnes Paulo a dit que le « Projet d'alphabétisation des adolescentes nous a aidées à apprendre à lire et à écrire; il devrait être poursuivi pour que d'autres filles en profitent. » Quarante filles ont envoyé une lettre de ce genre.

« J'AI PRIS DE L'ASSURANCE DEPUIS QUE J'AI ADHÉRÉ AU CLUB. AVEC LA FORMATION QUE NOUS RECEVONS, NOUS POUVONS MAINTENANT PARLER LIBREMENT DE QUESTIONS TELLES QUE LE VIH/SIDA AVEC NOS AMIS, LES RESPONSABLES LOCAUX, ET MÊME NOS PARENTS. »

Chisomo Mbango, 17 ans, une adolescente de Lilongwe

Ces centres ont été créés pour fournir aux jeunes des « espaces sécurisants » où se rencontrer, acquérir des aptitudes, échanger des informations et jouer au football, au volley-ball, au badminton et à des jeux traditionnels. Cogéré par des jeunes, l'un de ces centres accueille jusqu'à 200 adolescents par jour. Plus de 10 000 enfants des écoles environnantes fréquentent les bibliothèques de différents centres. « Les livres du centre m'ont aidé à faire des progrès en lecture. Mes parents m'encouragent même à aller au centre quand j'ai un moment de libre », a déclaré Gloria Lemba, une jeune fille de 13 ans fréquentant l'école primaire de Chinsamba.



© UNICEF/HQ97-1487/Pirozzi

MALI L'ALPHABÉTISATION, PREMIÈRE ÉTAPE

Une jeune fille participe
à la classe dans une
école de Kayes (Mali).

Le nombre de grossesses précoces chez les adolescentes est élevé au Mali du fait de la fréquence des rapports sexuels non protégés. Chez les filles qui ne sont pas allées à l'école, le taux de grossesse est de 46 pour cent. Et le taux d'infection au VIH est en augmentation parmi les filles et les femmes âgées de 15 à 30 ans. Presque toutes les filles (de 15 à 24 ans) ont dû subir une forme ou une autre de mutilation génitale ou d'excision.

En 2001, l'UNICEF, le UNFPA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se sont concertés pour mettre sur pied une riposte multisectorielle à ces problèmes. En collaboration avec le Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille et des ONG locales et nationales, ils ont lancé un projet intitulé « Faciliter l'exercice des droits des adolescentes au développement et à la participation ».

Les objectifs de ce projet étaient les suivants :

- élargir l'accès à l'éducation par le biais de campagnes d'alphabétisation
- mieux sensibiliser le public aux effets néfastes du mariage précoce et des grossesses précoces
- améliorer les services de santé en matière de sexualité et de reproduction
- offrir une protection juridique et sociale aux filles et promouvoir le respect de leurs droits
- encourager la participation des filles à tous les niveaux de la vie publique.

Le projet s'adresse aux jeunes, qu'ils soient ou non scolarisés, et s'intéresse en particulier aux jeunes immigrantes, aux employés de maison, aux victimes de la violence et de la maltraitance, et aux jeunes vivant en marge de la société. Le projet entre en contact avec les adolescents par l'intermédiaire de 96 centres d'alphabétisation. Le UNFPA soutient des activités en faveur de la santé en matière de reproduction en offrant des informations sur le planning familial et la prévention du VIH. L'UNICEF apporte une contribution à l'exécution de programmes dans les domaines de l'éducation, des moyens de subsistance et des loisirs, y compris l'éducation scolaire et non scolaire et la promotion des droits. Le PNUD offre aux adolescentes une formation aux techniques d'encadrement et des cours d'instruction civique.

Le PNUD, épaulé par d'autres partenaires, a pris en charge la création d'une banque de données sur les adolescents et élabore une stratégie intégrée visant à promouvoir les droits des adolescents au développement et à la participation. Le PNUD et l'UNICEF explorent la création d'un système de microfinancement dont pourraient bénéficier les adolescentes.

Une solution originale a consisté à partir d'activités d'alphabétisation pour enchaîner sur d'autres activités telles que le microfinancement et la santé en matière de reproduction. Les adolescentes alphabétisées ont fait fonction d'animatrices. Comme le dit Hawa Sidibe, une jeune fille de 16 ans du village de Wasolo Sekou, région de Ségou (Mali), « on nous a appris à lire et à écrire cette année. Nous avons beaucoup aimé les cours d'alphabétisation. À présent, nous savons lire, nous pouvons écrire à nos parents dans nos villages et calculer. Tout s'est si bien passé cette année que nous espérons que cela pourra continuer de la même façon l'année prochaine. J'ai demandé aux administrateurs du projet de maintenir les cours d'alphabétisation pour nos sœurs de sorte qu'elles puissent mieux comprendre

ce qui se passe autour d'elles. Nous espérons aussi obtenir un certificat qui montre que nous avons suivi ce cours jusqu'au bout et de façon satisfaisante. Ce certificat nous permettra d'ouvrir un centre d'alphabétisation dans nos villages respectifs pour celles qui n'ont pas eu la même chance que nous. »

D'autres approches sont axées sur la formation et le déploiement d'éducateurs pour les pairs, la création de centres de jeunes et la mise en œuvre de moyens de communication sociale pour se mettre à l'écoute des adolescents.

Cela étant, l'éducation pour les pairs n'a connu qu'un succès limité au Mali. Souvent, les participants abandonnent au milieu du programme. Pour être plus efficace, le programme doit associer, au stade de la planification, les enseignants, les chefs religieux, les responsables locaux et les adolescents eux-mêmes.

UNE SOLUTION ORIGINALE A CONSISTE A PARTIR D'ACTIVITES D'ALPHABETISATION POUR ENCHAÎNER SUR D'AUTRES ACTIVITES TELLES QUE LE MICROFINANCEMENT ET LA SANTE EN MATIERE DE REPRODUCTION.

On aborde le problème délicat de la mutilation génitale féminine, l'objectif étant de mettre totalement fin aux pratiques en cause. Le projet a obtenu l'appui sans réserve du Ministère de la santé, qui a déclaré que la pratique de l'excision ne serait tolérée dans aucun établissement de santé. Lorsque le Mali aura enfin interdit cette pratique, comme l'ont fait six autres pays d'Afrique, il contribuera pour beaucoup à la santé et au bien-être des adolescentes.

MAURITANIE

UNE INITIATIVE MENÉE DANS QUATRE DES RÉGIONS LES PLUS PAUVRES

La Mauritanie est l'un des pays les plus pauvres du monde : 51 pour cent de sa population vivent en dessous du seuil de pauvreté. D'autres facteurs tels que la sécheresse, l'exode rural, un fort taux de chômage et le fardeau de la dette entravent le développement économique et social du pays.

Les filles et les garçons de moins de 18 ans, qui représentent la moitié de la population du pays, ne reçoivent pas une éducation de qualité. L'instruction n'est obligatoire que depuis peu et, pour des raisons financières et sociales, quelque 15 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Quatorze pour cent seulement des filles font des études secondaires. Pour couronner le tout, trois filles sur quatre se marient avant d'avoir 18 ans.

Au cours de la décennie écoulée, la Mauritanie a accompli des progrès remarquables pour améliorer l'accès des enfants à l'instruction primaire. L'accessibilité et la qualité des établissements secondaires demeurent des enjeux essentiels.

L'UNICEF, le UNFPA, le PNUD et l'OMS ont entrepris, avec la collaboration du Ministère mauritanien de l'éducation, de relever le défi en lançant, en 2001, le projet intitulé « L'éducation des adolescentes au service de la communauté ». Ce projet s'adressait aux adolescentes vivant dans quatre des régions les plus pauvres du pays – Assaba, Brakna, Gorgol et Guidimakha – où les taux d'inscription des filles dans le primaire et le secondaire sont peu élevés.

Le projet privilégie les objectifs suivants :

- améliorer l'infrastructure et le cadre scolaire de 28 établissements secondaires
- rendre l'éducation plus accessible aux filles qui en ont le plus besoin
- inscrire au moins 1 500 filles de plus dans le secondaire
- réduire de 50 pour cent le taux d'abandon scolaire, qui serait à l'heure actuelle proche de 43 pour cent
- augmenter d'au moins 20 pour cent les taux de réussite scolaire
- aider au moins 5 000 filles à acquérir des compétences pratiques essentielles, notamment dans les domaines de l'économie domestique, de la santé en matière de reproduction, de l'informatique et de la technologie de l'information, et de la préservation de l'environnement
- élaborer un modèle d'éducation des filles fondé sur les meilleures pratiques inventoriées dans le cadre du projet, à reproduire sur tout le territoire de la Mauritanie.

Le projet de l'UNICEF intitulé « Mobilisation sociale en faveur de la scolarisation des filles » constitue pour les filles un cadre porteur s'appuyant sur des campagnes annuelles d'information pour sensibiliser le public en faveur du droit des filles à l'éducation. Les parents, les responsables locaux et les associations de femmes ou autres associations sont invités à participer pour améliorer les taux de scolarisation et encourager les filles à rester à l'école.

Dans le cadre de l'« Aide financière aux familles nécessiteuses au titre de la scolarisation des filles » offerte par le PNUD, les familles reçoivent une aide sous forme de fournitures scolaires, de livres et de vêtements. Par ailleurs, le programme organise des ateliers et des activités de loisirs et productrices de revenus.

Pour offrir un cadre d'apprentissage adéquat, l'OMS collabore avec les comités d'éducation de village à la réfection de bâtiments scolaires décrépis, à la mo-



©UNFPA-03/Hinrichsen

L'éducation des filles est une priorité en Mauritanie. Ces deux adolescentes font une pause entre deux cours dans une école de Kaédi.

dernisation de l'approvisionnement en eau, à la réduction des inégalités et à la création d'espaces et de terrains de jeux sûrs, en s'inspirant de l'expérience acquise par l'UNICEF dans le cadre de son programme « Écoles propres, salubres et vertes ».

Autre exemple d'approche originale, la création de familles d'accueil ou « pensions » dans la communauté, solution conçue par l'UNICEF. Dans ce cas, les familles et les villages sont mobilisés pour mettre en place des maisons communautaires devant accueillir

LE PROJET CHERCHE À AIDER AU MOINS 5 000 FILLES À ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES PRATIQUES ESSENTIELLES, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, DE LA SANTÉ EN MATIÈRE DE REPRODUCTION, DE L'INFORMATIQUE ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION, ET DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

des filles à proximité de leur école, maisons qui deviennent pour elles comme un second foyer. Des « conseillères » encadrent les filles et le fait qu'elles viennent des mêmes villages que ces dernières rassurent les parents.

L'UNESCO, le UNFPA, l'OMS et l'ONUSIDA ont contribué à la création de clubs scolaires de filles qui proposent à ces dernières des activités éducatives et de loisirs tels que l'artisanat, le théâtre, le sport et les médias. Certaines filles ont reçu une formation d'éducatrices pour les pairs pour fournir des informations dans des domaines tels que la prise d'initiatives, le bien-être sexuel, la santé en matière de reproduction et le soutien psychologique.

Par ailleurs, le UNFPA et l'UNESCO ont aidé à moderniser les programmes et les manuels scolaires et à y faire figurer des questions qui intéressent les jeunes, telles que l'égalité entre les sexes, la vie familiale, la violence à l'encontre des filles et des femmes, le comportement sexuel responsable et la santé en matière de reproduction.



©UNFPA-03/Hinrichsen

MONGOLIE ENCOURAGER LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

Des adolescentes de Mongolie lisent *Love*, le magazine pour adolescents le plus populaire du pays.

La Mongolie est un pays à population jeune. Près de 35 pour cent des habitants ont moins de 18 ans et un quart ont entre 10 et 19 ans.

Le pays occupe une place à part parmi les pays en développement en raison de ses nombreux atouts. Bien qu'ayant la même superficie que la France, compte moins de 2,5 millions d'habitants. Les taux d'alphabétisation sont élevés. C'est l'une des rares nations où existe l'égalité des sexes entre adolescents. Les stratégies mises en œuvre par la Mongolie pour offrir aux adolescents – garçons et filles – un environnement protecteur et porteur montrent l'exemple au reste du monde en développement. Cependant, il reste d'autres problèmes à régler, comme l'état des infrastructures scolaires, l'accès aux soins de santé et les activités de loisirs extrascolaires pour les jeunes, qui laissent tous à désirer.

Pour se faire une meilleure idée de la situation des jeunes, les institutions des Nations Unies, le Centre mongol pour le développement de la jeunesse et

plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales ont procédé en 1999 et 2000 à une enquête destinée à évaluer les besoins des adolescents mongols.

L'enquête a montré que près de 78 pour cent des adolescents estimaient que leur participation active à la société n'était pas acceptée et qu'ils ne pouvaient pas communiquer librement avec leurs parents. En outre, beaucoup de jeunes n'ont pas accès à l'information ou aux services en matière de santé. Un tiers d'entre eux se sont dits intimidés par leurs condisciples et ont dit que leurs professeurs étaient autoritaires. L'enquête a aussi révélé la nécessité de mettre en place des activités extrascolaires et périscolaires avec d'autres jeunes.

Un projet intégré, durable et multisectoriel a été élaboré pour répondre aux besoins que les conclusions de l'enquête ont mis au jour dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la participation et de la communication. Intitulé « Améliorer les perspectives

« AVANT QUE LE PROJET NE DÉMARRE, NOUS N'AVIONS PAS CONSCIENCE DE NOS RESPONSABILITÉS. LES ADOLESCENTS AIMENT SE SENTIR RESPONSABLES – NOUS ESSAYONS TOUS D'APPRENDRE. ET NOUS AVONS TOUS LE MÊME BUT : DEVENIR DES MEMBRES RESPECTABLES DE LA SOCIÉTÉ ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA MONGOLIE. »

Zolkhoo Erdenbulgan, 15 ans

offertes aux adolescents et adolescentes mongoles », le projet a été lancé par l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO et l'OMS, en collaboration avec le Gouvernement mongol, l'Association des scouts de Mongolie et – surtout – les adolescentes et adolescents eux-mêmes.

L'UNICEF appuie la participation des adolescents et des parents à la vie des écoles par le biais de conseils d'étudiants, de centres pour adolescents et a établi des directives à suivre par les ONG s'occupant des jeunes et les associations de jeunes.

La campagne « Mon passeport » est une initiative majeure de l'UNICEF, lancée pour développer le civisme des jeunes, renforcer leur rôle dans la société et réduire l'absentéisme scolaire. Bénéficiant de l'appui enthousiaste du gouvernement, elle a associé 12 000 adolescents à un large éventail d'activités scolaires et communautaires telles que le tutorat des enfants par des camarades du même âge, la prise d'initiatives et le contact avec des jeunes handicapés, non scolarisés ou vivant dans la rue. Le Premier Ministre, qui voyait la campagne d'un très bon œil, a déclaré qu'elle devrait être menée dans chaque école de Mongolie en 2002 et 2003.

Le UNFPA a entrepris une étude, la première du genre, sur la vie des jeunes. Le UNFPA et l'UNESCO ont exécuté un programme d'enseignement à distance intitulé « Communication entre parents et enfant sur le thème de la sexualité ». Un livre intitulé *Tu m'écoutes ?* vise à aider les parents à comprendre les besoins des adolescents dans les domaines de la sexualité et de la santé en matière de reproduction et à être attentifs à ces besoins, et explique comment les adolescents peuvent communiquer avec d'autres enfants de leur âge. Par ailleurs, les suggestions des jeunes ont servi à améliorer les services sanitaires destinés aux adolescents.

Le UNFPA met actuellement au point des manuels, des brochures et des affiches sur les relations saines, et a fourni des matériels éducatifs sur la sexualité destinés à être incorporés aux programmes des établissements secondaires. L'évaluation des besoins a fait apparaître un manque de communication entre parents et adolescents au sujet de la santé en matière de reproduction et d'autres questions. Pour y remédier, l'UNESCO a produit une série de matériels d'enseignement à distance, parmi lequel des guides, des ateliers, des manuels et des émissions de radio et de télévision.

Grâce au programme commun UNESCO-UNFPA sur la communication parents-enfants, les parents et les enseignants estiment qu'il est maintenant plus facile d'aborder les questions touchant la sexualité et la santé en matière de reproduction avec les adolescents. Assez réticent au départ, Gendersuren, père de quatre enfants, en est venu à apprécier le cours proposé. « Voyant que d'autres parents y participaient, je leur ai parlé et ils m'ont aidé à comprendre que c'était nécessaire ... Quand j'ai essayé de parler à ma fille de 10 ans, elle a réagi de la même façon que moi, avec embarras et irritation. Mais ensuite, elle s'est montrée plus ouverte et a commencé à me poser des questions. »

L'UNESCO produit également six émissions de télévision *D'enfant à enfant* sur des questions intéressantes les adolescents.

L'OMS s'emploie à améliorer la qualité des services de santé destinés aux adolescents en renforçant le système de santé existant. Mettant l'accent sur des domaines tels que la santé en matière de reproduction, la santé mentale, la toxicomanie et l'hygiène bucco-dentaire, elle axe ses activités sur les services de santé adaptés aux besoins des adolescents, la formation des agents sanitaires et la production de matériels d'éducation sanitaire, entre autres.

Zolkhoo Erdenbulgan, une adolescente de 15 ans qui a participé à la campagne « Mon passeport », a bien résumé l'enjeu pour les adolescents mongoles en déclarant : « On nous a enseigné des notions d'hygiène et j'ai perdu pas mal de mes mauvaises habitudes. J'ai appris à manger les bons aliments et à me prémunir contre la maladie ... Avant que le projet ne démarre, nous n'avions pas conscience de nos responsabilités. Les adolescents aiment se sentir responsables – nous essayons tous d'apprendre. Et nous avons tous le même but : devenir des membres respectables de la société et contribuer au développement de la Mongolie. »

TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPÉ

TIRER PARTI DE SES ATOUTS

Des travaux récents ont montré que tant les adultes que les jeunes du Territoire palestinien occupé sont en proie au stress psychologique et social. Toutefois, de tous les groupes, les adolescents sont les plus optimistes quant à leur avenir et l'UNICEF et le UNFPA en ont profité pour lancer ensemble un projet intitulé « Améliorer la vie des adolescents dans la société palestinienne ».

Une première dans la région, les camps d'été de 2001 ont accueilli près de 1 500 adolescents, dont 50 pour cent de filles. Mis sur pied avec l'aide l'UNICEF, ces camps ont repris à leur compte les principes d'égalité, de non-violence et de liberté d'expression.

S'inspirant des leçons tirées du projet, l'UNICEF a élaboré, en collaboration avec deux ONG, un programme de conseil pour les pairs, qui a permis d'offrir à plus de 110 jeunes de 18 à 23 ans une formation de prestataire de services. Ils ont acquis de nouvelles compétences dans les domaines de l'écoute active, du soutien psychologique, du rôle de mentor et des activités de loisirs pour enfants et adolescents, ce qui enrichit leur vie et celle de leurs pairs. Près de 60 écoles ont participé au programme, la plupart se trouvant dans les zones les plus éprouvées par la violence.

Alaa, une stagiaire du Territoire palestinien occupé qui a participé au programme, a déclaré : « J'ai eu pour la première fois l'impression que quelqu'un me faisait suffisamment confiance pour me donner une responsabilité. J'ai senti que

j'accomplissais quelque chose de bien, d'utile pour mon peuple. » Les jeunes mentors et les conseillers scolaires œuvrent aussi au sein du système scolaire, dans le cadre de groupes d'élèves ou avec chaque élève pris individuellement. L'UNICEF a salué ces activités, les qualifiant d'excellent exemple d'une démarche dans laquelle « la théorie cède le pas à la pratique ».

Par ailleurs, l'UNICEF a aussi lancée six projets de modeste envergure dont l'exécution est confiée à des adolescents. Ces projets ont été sélectionnés à partir de 50 propositions présentées dans le cadre d'un concours intitulé « Adolescents...pour que les choses changent !!! » Selon Islam Abu Khati, une jeune fille de 14 ans de Khan Younis à Gaza, « ce projet a contribué au développement de ma personnalité et de mon caractère. Jamais auparavant je n'avais eu l'impression que je comptais. Grâce à ce projet, mes amis, ma famille et mes proches me respectent davantage. »

En outre, on a incorporé aux programmes scolaires palestiniens l'acquisition des aptitudes pratiques essentielles. En collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, l'UNICEF a formé 675 membres du personnel des écoles à l'enseignement de ces aptitudes et a produit du matériel didactique à l'intention des parents, des éducateurs et des adolescents. En 2002, l'acquisition d'aptitudes pratiques essentielles a été introduite à titre expérimental dans 33 écoles, et 11 000 adolescents environ en ont profité. Le projet Aptitudes pour la vie sera incorporé aux programmes scolaires palestiniens, en commençant par les classes de la quatrième à la dixième année, d'ici à la fin de 2003.

L'UNICEF a également conçu des programmes diffusés par les médias pour et avec les adolescents. Soixante jeunes journalistes ont reçu une formation de chroniqueur au *The Youth Times*, qui publie des articles sur les préoccupations des jeunes en anglais et en arabe. Le journal est diffusé auprès de plus de 30 000 adolescents.

Des conseils municipaux d'enfants ont été créés dans trois villes « amies des enfants », donnant à ceux-ci la possibilité d'exercer une influence directe sur la planification et la prise de décisions. Un processus démocratique transparent a permis à plus de 12 000 adolescents âgés de 12 à 16 ans de se rendre aux urnes. Cent cinquante membres, dont plus de la moitié étaient des filles, ont reçu une formation à la planification de projets communautaires et con-



©UNICEF/OPT-99/Pirozzi

Des filles en route pour l'école en le Territoire palestinien occupé.

« J'AI EU POUR LA PREMIÈRE FOIS L'IMPRES-
SION QUE QUELQU'UN ME FAISAIT SUFFI-
SAMMENT CONFIANCE POUR ME DONNER
UNE RESPONSABILITÉ. J'AI SENTI QUE
J'ACCOMPLISSAIS QUELQUE CHOSE DE
BIEN, D'UTILE POUR MON PEUPLE. »

Alaa, une stagiaire du Territoire palestinien occupé

tribuent à rendre leurs villes attentives aux besoins des enfants.

Le UNFPA s'emploie à intégrer les questions touchant la santé en matière de sexualité et de reproduction aux programmes scolaires, à faire démarrer des programmes de conseils et à améliorer la couverture médiatique de toutes les questions abordées. À cette fin, il :

- améliore l'accès à l'information sur la santé en matière de reproduction des adolescents de 12 à 18 ans
- forme les enseignants aux méthodes d'enseignement de la santé en matière de sexualité et de reproduction, et met au point un manuel sur la santé des adolescents à l'intention des conseillers scolaires
- sensibilise les personnes qui s'occupent des adolescents aux besoins des jeunes en ce qui concerne la santé en matière de reproduction

- mobilise des appuis parmi les décideurs.

Le succès des interventions du UNFPA peut être attribué à son étroite collaboration avec les ministères, les organisations gouvernementales et les organisations non gouvernementales, qui l'ont conduit à :

- s'associer à un centre d'informations dirigé par des femmes pour apporter un soutien psychologique aux adolescents et leur fournir des possibilités médiatiques
- collaborer avec l'Association palestinienne de planification et de protection de la famille en vue d'attirer l'attention sur les besoins des adolescents dans le domaine de la santé en matière de reproduction
- aider les ministères palestiniens à incorporer l'information relative à la santé en matière de sexualité et de reproduction aux activités scolaires et extrascolaires
- coopérer avec le Ministère de la santé à la sensibilisation aux besoins des adolescents en matière de santé et à l'élaboration des politiques dans ce domaine
- promouvoir ses initiatives dans une série d'articles parus dans les journaux locaux sur la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, et à publier une brochure thématique sur les questions relatives à la santé des adolescents.



©UNICEF/HQ95-0759/LeMoyne

LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

PLUS DE 60 ORGANISATIONS ŒUVRENT ENSEMBLE DANS 14 RÉGIONS

Des enfants et des adolescents s'amuse à des jeux créatifs dans un centre pour familles dysfonctionnelles à Sholkov, près de Moscou.

La transition d'une économie d'État à une économie de marché qu'a connue la Fédération de Russie a entraîné de multiples difficultés. Beaucoup de parents ont plusieurs emplois pour faire vivre leur famille à flot et de ce fait, les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes. L'éclatement des familles, la violence et la pauvreté, expliquent que de très nombreux enfants se retrouvent dans des orphelinats et des maisons d'enfants gérées par l'État.

Une analyse de situation de l'ère post-soviétique a montré que les adolescents sont le groupe social le plus vulnérable et le plus délaissé. Un grand nombre de filles et de garçons sont confrontés à des problèmes tels que la toxicomanie et les violences sexuelles, les comportements à haut risque, les infections sexuellement transmissibles, en particulier le VIH/SIDA, et les grossesses précoces ou hors mariage.

Pour s'attaquer à ces problèmes, l'UNICEF et le UNFPA ont conjugué leurs efforts avec divers ministères, des ONG locales et nationales, et les

administrations chargées de la santé, de l'instruction et de la protection sociale de plusieurs territoires de la Fédération. Ils ont lancé le projet « Santé et développement des adolescents », qui fournit aux jeunes des informations utiles et leur permet d'acquérir les aptitudes nécessaires pour mener une vie saine, leur donne accès à des services attentifs aux besoins des jeunes et à des espaces sûrs, et mobilise l'opinion publique, par le biais des médias, en faveur de la prise en compte des problèmes et des besoins des jeunes.

Les stratégies ciblent les adolescents et adolescentes âgés de 12 à 18 ans, scolarisés ou non, en particulier les plus vulnérables. Le projet accorde une attention spéciale à la santé des filles en matière de reproduction.

LE PROJET INTITULÉ « SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DES ADOLESCENTS » FOURNIT AUX JEUNES DES INFORMATIONS UTILES ET LEUR PERMET D'ACQUÉRIR LES APTITUDES NÉCESSAIRES POUR MENER UNE VIE SAINTE, LEUR DONNE ACCÈS À DES SERVICES ATTENTIFS AUX BESOINS DES JEUNES ET À DES ESPACES SÛRS, ENTRE AUTRES ACTIVITÉS.

Pour réaliser les objectifs, huit centres d'information jeunesse ont été créés en 2001. Ce sont tout à la fois :

- des centres d'informations sur les problèmes de la jeunesse ouverts au gouvernement, aux médias, aux organisations de jeunesse, aux ONG, aux parents et adolescents
- des espaces sûrs où les jeunes peuvent mener des activités éducatives, sportives et de loisir
- des centres d'orientation, d'instruction et de formation pour les pairs, ainsi que d'acquisition de modes de vie sains et de compétences techniques.

Ces centres sont intégrés à un réseau de ressources, de formation et d'expertise technique. Ils organisent des activités dans les domaines suivants : diffusion de l'information, participation des jeunes à tous les niveaux, initiatives d'entraide entre enfants de même âge, campagnes médiatiques, échanges entre le gouvernement et les ONG s'occupant des adolescents, initiation à l'informatique et libre accès des jeunes à l'Internet.

Trois centres ont conçu un module sur la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles et de la toxicomanie parmi les adolescents. Ce module a été présenté lors d'une rencontre panrusse sur l'éducation pour les pairs à laquelle participaient les représentants de 20 organisations. Les centres ont permis d'établir le contact avec 15 000 jeunes.

Un certain nombre de services attentifs aux besoins des jeunes aident ces derniers à mener une vie meilleure et plus saine. Le gouvernement fédéral a publié en septembre 2001 le bulletin d'informations intitulé « Pratiques recommandables » et le Vice-Ministre de la Santé a publié en 2002 une directive sur la santé en matière de reproduction à l'usage des adolescents. Ces exemples montrent les changements d'orientation que le programme rend possibles.

Au moins 60 organisations collaborent dans 14 régions pour tendre la main aux adolescents, en particulier aux adolescents vulnérables et pauvres. Pour intensifier les efforts de plaidoyer, une coalition d'ONG gérant des dispensaires attentifs aux besoins des jeunes est en train de se former. En outre, un manuel sur les « Dispensaires attentifs aux besoins des jeunes » est élaboré, en partant des leçons tirées au Bélarus, dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Et des centres de conseils et d'orientation ont été ouverts dans plusieurs arrondissements de Saint-Pétersbourg et serviront de modèles à imiter; il s'agit d'établir le contact avec les adolescents en leur proposant un large éventail de services.

À Moscou, l'ONG locale SANAM propose anonymement et gratuitement des tests de dépistage du VIH/SIDA et des conseils aux enfants des rues. En mai 2002, ce projet a été cité au Secrétaire Général de l'ONU, lors de la visite qu'il a effectuée en Fédération de Russie, comme exemple de riposte concrète de l'ONU face au défi que représente le VIH/SIDA chez les jeunes.

À Barnaoul, Tomsk et Tver, on a organisé des campagnes médiatiques et des tables rondes avec les dirigeants d'entreprise, produit des émissions de radio et de télévision et publié des articles dans les journaux locaux et nationaux sur les droits des adolescents en matière de santé.

À entendre Tatiana Timochenko, une jeune bénévole d'un dispensaire pour les jeunes, on comprend bien que la situation revêt un caractère d'urgence : « Nous organisons et animons des séances de formation sur le VIH/SIDA et la prévention de la toxicomanie. Mais le gouvernement et les ONG devraient organiser davantage d'activités pour les jeunes et publier davantage de brochures de prévention, d'affiches et de cassettes vidéo sur les modes de vie favorables à la santé. »

La campagne « Dire non à la violence » a été lancée pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes. Plusieurs séances de formation ont été offertes aux adolescentes sur la violence au foyer et les agressions sexuelles, la prévention du viol, l'autodéfense, l'entraide et l'aide judiciaire. Des psychologues, des travailleurs sociaux, des professionnels des médias et des avocats ont collaboré étroitement avec plus de 500 filles dans le cadre de cette campagne permanente, qui a été bénéfique à de nombreuses victimes de la violence au foyer.

SÉNÉGAL

BRISER L'ENGRENAGE DE LA PAUVRETÉ

Au Sénégal, près de 60 pour cent de la population ont moins de 20 ans. Les adolescents, principalement les filles, sont confrontés à des problèmes sociaux et économiques tels que les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA, la toxicomanie et le tabagisme, la pauvreté, la violence, le chômage et l'analphabétisme.

Les enquêtes montrent qu'environ une fille sur cinq a eu des rapports sexuels avant le mariage, souvent sans protection, avant d'avoir 15 ans. Une proportion sensiblement équivalente se marient avant l'âge de 15 ans. Un quart des jeunes femmes ont des enfants entre 15 et 20 ans.

En 2001, l'UNICEF et le UNFPA ont lancé un projet intitulé « Une initiative pour promouvoir l'émancipation des adolescentes sénégalaises », en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, parmi lesquelles le Ministère de la jeunesse, des ONG locales et internationales, et des associations de jeunes et de village.

Le projet doit permettre à des adolescentes d'ac-

quérir des compétences pratiques essentielles et d'élargir la gamme des choix qui leur sont disponibles dans les domaines de la santé en matière de sexualité et de reproduction, de l'éducation et de l'emploi. Il s'agissait, pendant les deux premières années d'existence du projet, d'établir le contact avec 10 000 adolescentes pauvres, âgées de 11 à 20 ans. Le projet entend briser l'engrenage de la pauvreté en remédiant aux problèmes les plus urgents des adolescentes qui ont le plus besoin d'aide, c'est-à-dire les filles pauvres, mariées ou célibataires, dont les parents ont souvent divorcé et qui ont souvent des enfants elles-mêmes.

Un total de 400 adolescentes recevront une formation aux compétences pratiques essentielles qui leur permettra de devenir conseillères pour les pairs. Chacune d'entre elles s'occupera d'un groupe de 20 à 25 filles en qualité de formatrice, d'animatrice, de confidente et de modèle au suivre, en insistant sur les questions concernant la jeunesse, les sexes, la santé en matière de sexualité et de reproduction et les droits de l'homme. Ces conseillères seront encadrées par des éducateurs adultes qualifiés qui travailleront également avec les adolescentes.

LES PRÉOCCUPATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE FONT PARTIE DES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL.

Cette démarche consistant à faire appel à la fois à des éducateurs adultes et à des conseillères pour les pairs s'est avérée efficace. Des études ont montré que les adolescents considèrent leurs « pairs » comme la principale source d'information, mais qu'ils souhaitent également que des adultes et des symboles d'autorité leur fournissent certains types d'informations, d'outils et de compétences. La démarche a été tout particulièrement efficace dans le domaine de la santé en matière de sexualité et de reproduction.



©UNFPA-03/Himrichsen

Les adolescentes du Sénégal reçoivent diverses formations génératrices de revenus. Ce groupe étudie la photographie.

En sus de la contribution de l'UNICEF et du UNFPA, le projet devrait bénéficier de la collaboration des organismes suivants :

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation internationale du Travail (OIT), qui prêteront leur concours dans les domaines de l'emploi, y compris le travail indépendant, et de l'aide financière
- Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), pour appuyer les centres et foyers pour femmes battues qui fournissent des informations, un soutien psychologique et des services de santé, ainsi qu'une aide juridique
- FAO, pour aider les femmes à s'occuper de micro-jardins
- UNESCO, pour le volet éducation des filles
- OMS, pour le volet santé en matière de sexualité et de reproduction
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour le volet toxicomanie.

En outre, le UNFPA et l'UNICEF ont procédé à une évaluation détaillée de sept programmes d'ONG. Plus de 1 100 adolescentes et 600 employées de

maison se sont inscrites à des programmes d'alphabétisation et de couture; plus de 2 200 adolescents ont reçu une aide financière pour pouvoir poursuivre leurs études primaires. Par ailleurs, 260 adolescents bénéficient d'un enseignement de rattrapage moderne qui s'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Trois centres de santé fournissent des informations et des services à 800 adolescentes. Un dispensaire mobile fournit une assistance analogue à 500 autres adolescents. Plus de 200 adolescents suivent une formation à la restauration ou à la gestion de commerces de fruits et légumes, et 100 autres adolescentes ont été initiées à l'informatique, à la photographie et à la gestion de cybercentres. En 2003, certains de ces adolescents pourront bénéficier d'une aide financière dans le cadre d'un microfinancement qui leur permettra de créer leur propre entreprise.

Le Gouvernement sénégalais appuie sans réserve ce projet et a fait savoir qu'il considérerait comme hautement prioritaires les préoccupations et le développement des jeunes. Grâce à ce projet, le Ministère de la jeunesse élargit le champ d'application de la politique nationale afin de mieux faire connaître les problèmes des jeunes et de promouvoir des programmes en leur faveur.

ACTIVITÉS FUTURES

En février 2002, quelque 130 représentants de 11 pays se sont rencontrés à Dhaka pour dresser le bilan du projet « Faciliter l'exercice du droit des adolescentes au développement et à la participation ». Prenant note des progrès réalisés dans différents pays, les représentants ont également relevé la nécessité de disposer de ressources et d'outils supplémentaires; de formuler des stratégies concernant les modalités de coopération avec les médias en vue de mobiliser l'opinion publique; de créer de nouveaux domaines de programmation; de mettre au point de meilleures techniques de mesure et d'évaluation; et de rassembler et de communiquer les leçons et données d'expérience tirées du projet.

Renforcement des capacités dans de nouveaux secteurs de programme

Avec l'appui des organismes d'exécution et organismes collaborateurs tels que le Population Council, le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, Family Care International et l'International Center for Research on Women, le projet met en œuvre des approches originales, notamment dans les domaines suivants : éducation fondée sur l'acquisition de compétences pratiques essentielles, y compris formation en matière de prise de décisions et d'initiatives; programmation axée sur les moyens de subsistance; création d'espaces sûrs – en particulier pour les filles; éducation pour les pairs et dialogue inter-générationnel; et programmes en faveur de la santé physique et mentale pour les filles. Un environnement porteur qui permet aux adolescents d'avoir accès à l'acquisition de techniques d'information et aux services est mis en place. Le programme doit essentiellement son succès à la participation active des adolescents. Dans les mois qui viennent, il est prévu d'appliquer certaines approches nouvelles et prometteuses pour améliorer encore la vie des jeunes.

Évaluation des progrès

L'OMS prête son concours pour identifier les publics cibles, définir les objectifs, circonscrire les activités et suivre et évaluer les progrès. Certains indicateurs communs sont en cours d'essai et de développement, axés pour l'essentiel sur la participation des

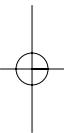
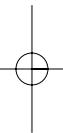
adolescents et sur le caractère crucial pour la protection et le développement des jeunes de la relation avec les parents et les adultes.

Rassemblement et communication d'informations sur les pratiques optimales

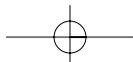
Plusieurs réseaux régionaux et nationaux sont en voie de constitution aux fins de la communication mutuelle des réalisations et des leçons tirées. Il vaut la peine de rassembler et de se communiquer les données d'expérience recueillies dans le cadre de ce projet sur l'approche fondée sur le développement et les droits appliquée à la programmation, à l'étude de la question de l'inégalité entre les sexes, à la promotion de la collaboration interinstitutionnelle et à l'établissement d'un nouvel ordre de priorité national et mondial pour prouver l'utilité du renforcement de la programmation au service des adolescents.

Accroître les investissements

Le projet « Faciliter l'exercice des droits des adolescentes au développement et à la participation » a permis de faire évoluer les modes de vie et les attitudes des adolescents et des adultes participant aux 12 programmes qui l'ont exécuté. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Les programmes ne recevront les ressources financières et l'appui nécessaires que si tous les partenaires – individus, familles, communautés locales, ONG, gouvernements et donateurs nationaux et internationaux – leur sont entièrement acquis. Ce n'est qu'à cette condition que les jeunes pourront donner le meilleur d'eux-mêmes et que les sociétés pourront engranger les immenses profits potentiels sur les plans économique, social et sanitaire.



Les partenaires chargés de la mise en œuvre saluent et apprécient avec gratitude la contribution et le soutien généreux que la Fondation des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux ont apportés en vue d'affermir le droit au développement et à la participation des adolescentes du monde entier.



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
3 UN Plaza, New York, NY 10017 (Etats-Unis)
pubdoc@unicef.org
www.unicef.org/french

Organisation mondiale de la Santé (OMS)
20, avenue Appia
CH-1211 Genève 27, Suisse
info@who.int
www.who.int/fr

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
220 East 42nd Street, 23rd floor
New York, NY 10017, Etats-Unis
www.unfpa.org

Photo de couverture :

Une jeune fille de Mauritanie, un pays où le gouvernement et des institutions des Nations Unies travaillent ensemble à un projet en faveur de l'éducation des adolescentes.

©UNICEF/HQ90-046/Goldsmith

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), New York
Juillet 2003